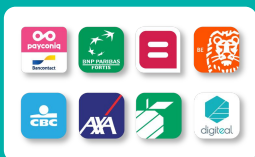



Le CHM, tout comme 85 % des Belges, estime que le changement climatique nécessite une réponse urgente* ! ET VOUS ?

Agissez en faveur du climat : renoncez à la facture papier en adoptant l'application web ou mobile Digiteal ! En contrepartie, un arbre sera planté pour vous**.

Utilisez votre app préférée




Scannez le code QR sur votre facture

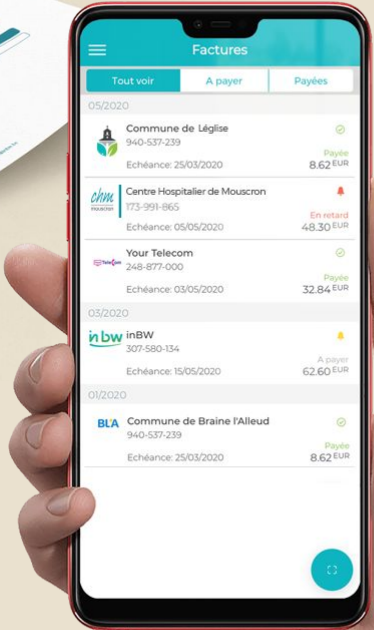


C'est payé !





PAIEMENT
ET GESTION
SIMPLIFIÉS



POURQUOI CHOISIR DIGITEAL POUR RECEVOIR VOS PROCHAINES FACTURES ?

- 

SIMPLE D'UTILISATION
Pas d'IBAN, de montant, ni de communication structurée à encoder.
- 

RAPPEL
Fini les oublis, une notification est envoyée avant la date d'échéance.
- 

PAIEMENT RAPIDE
Pas besoin de digipass, il vous suffit de taper votre code PIN Digiteal et c'est payé !
- 

ARCHIVAGE
Les factures sont archivées 10 ans et peuvent évidemment être sauvegardées.
- 

OPTION DOMICILIATION CONTRÔLÉE
Si la facture respecte vos critères (paramétrables), vous serez notifié.e et elle sera payée automatiquement.
- 

WEB et MOBILE
Selon votre préférence, utilisez Digiteal en version web ou mobile.

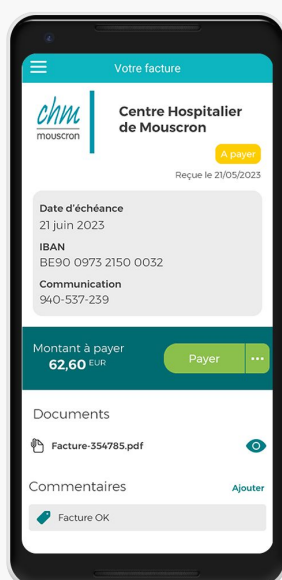


COMMENT DÉMARRER DIGITEAL ?

1. Téléchargez l'application mobile Digiteal directement sur votre App Store ([Android](#) ou [iOS](#)).
2. Créez votre compte Digiteal.
3. Scannez le code QR de paiement qui est sur la facture.
4. Vérifiez et payez.
5. Après le paiement, vous pouvez choisir de recevoir vos prochaines factures dans Digiteal et profiter de tous les avantages.



Plus d'infos ? Consultez notre site internet et la vidéo de présentation : www.chmouscron.be/digiteal



DIGITEAL SA est agréé par la Banque Nationale de Belgique, comme établissement de paiement.



En tant que tel, DIGITEAL SA a l'obligation d'identifier ses clients. Cette procédure d'identification et de vérification ne doit se faire qu'une seule fois et vous permettra de profiter par la suite d'une simplicité étonnante.



Vos données à caractère personnel ne sont pas transmises par email mais bien par un canal fiable et sécurisé.

QUESTIONS FRÉQUENTES

• Mes données personnelles ?

Digiteal est un établissement de paiement agréé par la Banque Nationale de Belgique. Qu'il s'agisse de sécurité informatique ou de respect de la vie privée (RGPD), Digiteal respecte les règles les plus exigeantes du secteur.

• Plusieurs comptes bancaires ?

Compte bancaire personnel ou compte commun, vous pouvez tous les enregistrer, quelle que soit la banque ! Au moment de payer, vous choisissez.

• Mes prochaines factures ?

Si vous optez pour Digiteal comme canal de réception, vous recevrez une notification "type sms" et/ou un email vous informant de la réception d'une nouvelle facture dans votre environnement Digiteal. Vous pourrez les gérer à partir de votre PC (www.digiteal.eu) ou smartphone.

• Les factures de mes autres fournisseurs ?

Depuis fin 2017, de plus en plus d'organismes (communes, écoles, eaux, énergie, hôpitaux, etc.) rejoignent la communauté Digiteal afin que vous puissiez centraliser vos factures en un seul et même endroit.